

PRIX DE DISSERTATION CHRISTINE-HUGLO-ROBERTSON

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) offre diverses possibilités de développement à travers sa [Section étudiante](#). En plus d'établir des ponts entre les étudiantes et les étudiants à l'échelle du pays, la Section constitue une plateforme d'apprentissage privilégiée. Elle offre aussi de nombreuses possibilités de réseautage et permet de faire des rencontres enrichissantes avec des acteurs importants de la scène juridique canadienne.

UNE BOURSE DE 1000 \$...ET PLUS ENCORE !

Le Prix de dissertation Christine-Huglo-Robertson pour les étudiantes et les étudiants en droit vise à favoriser la participation des étudiants aux activités de l'ICAJ et à promouvoir la recherche portant sur l'administration de la justice. La personne ayant rédigé le texte primé recevra une bourse de 1000 \$ en plus d'être invitée à la [44^e Conférence annuelle de l'ICAJ](#), où elle pourrait avoir l'occasion de présenter son travail. L'événement aura lieu à Québec, du 16 au 18 octobre 2019. L'ICAJ assumera les frais de voyage, d'hébergement et d'inscription à la conférence.

EXIGENCES

- 1. Être inscrit à un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme de premier cycle en droit** (J.D., LL.B, B.C.L. ou l'équivalent) décerné par une université canadienne;
- 2. Avoir rédigé son texte dans les douze mois précédant la date de clôture du concours.** Celui-ci peut avoir été écrit dans le cadre d'une activité académique;
- 3. Soumettre une attestation officielle d'inscription universitaire;**
- 4. Soumettre une déclaration solennelle de l'auteur** confirmant la date de rédaction du texte et attestant que celui-ci n'a ni été soumis à un autre prix ou concours ni soumis ou accepté à des fins de publication;
- 5. Soumettre un texte de 7 500 mots maximum incluant les références et les annexes, en français ou en anglais.** Le texte doit être transmis sur un support électronique compatible avec Microsoft Word. Le nom de la candidate ou du candidat et de son université ne doit paraître que sur la page frontispice. On ne doit pas pouvoir identifier l'auteur ailleurs dans le texte. Il est recommandé de choisir un sujet inspiré du thème de la Conférence annuelle 2019 de l'ICAJ, soit : « [L'impact de l'intelligence artificielle et des médias sociaux sur les institutions juridiques](#) ».

INSCRIPTION

Les documents cités aux points 3 à 5 doivent être envoyés par courriel à icaj@ciaj-icaj.ca, **au plus tard le vendredi 14 juin 2019**. Des frais d'inscription de 10 \$ seront demandés une fois les documents reçus. L'adhésion annuelle à l'ICAJ est incluse et valide un an à compter de la date d'inscription. Le texte primé sera annoncé en juillet.

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter ou visiter notre site Web : <https://ciaj-icaj.ca/fr/prix-et-distinctions/prix-dissertation-chr/>